

# **BULLETIN D'ÉCHANGE DES SIGNATAIRES DU TEXTE**

## **« LE DROIT DE GREVE N'EST PAS NEGOCIABLE »**

numéro 1 – juillet 2007

Pour toute correspondance : François FERRETTE, 48 rue du Val Noble 61000 Alençon

## **Le droit de grève n'est pas négociable !**

L'objectif final de Sarkozy avec le "service minimum" c'est d'interdire le droit de grève dans les entreprises. Le pot -aux -roses ? Le voici : "A celui qui est contre la grève obligatoire imposée par une minorité, je propose la démocratie par l'organisation obligatoire d'un vote à bulletin secret dans les huit jours qui suivront tout déclenchement d'un mouvement social." (N.Sarkozy, Agen, le 22 juin 2006). "Ces nouvelles règles s'appliqueront d'abord dans les entreprises en charge d'un service public, dans les universités et dans les administrations.". (Xavier Bertrand à La Tribune, le 29 janvier 2007). "Le vote à bulletin secret commencerait par le service public et pourrait être élargi au privé d'une manière générale." (Rachida Dati, 1<sup>o</sup> février).

Ils nous parlent de "démocratie", mais la réalité du marché du travail, c'est l'obligation de vendre sa force de travail ou d'être chômeur, obligation imposée par une minorité : la minorité capitaliste. Sa conséquence dans l'entreprise, c'est tout le pouvoir au patron. Toute grève véritable est une grève imposée contre cet ordre de choses : cela ne se fait jamais sans choc. Les piquets de grève sont souvent la condition pour que la majorité puisse, comme elle le souhaite, faire grève. Et cela, beaucoup de jeunes, dans leurs lycées, leurs facultés, leurs IUT, l'ont appris aussi dans la lutte contre le CPE en 2006. Sans piquets, jamais cette victoire de la démocratie qu'a été le retrait du CPE n'aurait été arrachée. Si on les laisse faire, ils ne s'arrêteront pas là.

En Grande-Bretagne, Thatcher a imposé le vote secret, sous contrôle d'huissier, avant toute grève, interdit les grèves interprofessionnelles et les grèves de solidarité. Au XIX<sup>e</sup> siècle le droit de grève a été arraché par des grèves illégales et violentes et ne l'aurait jamais été autrement. Il est désormais un droit constitutionnel, même si c'est un droit qui

est toujours aussi difficile à mettre en oeuvre, particulièrement pour les salariés du privé.

Le plan du gouvernement est clair. 1<sup>o</sup>) Instaurer "dans la concertation" le service minimum dans les transports et les établissements scolaires, avant fin 2007 au moins pour les transports, en ne parlant pas trop de leur projet contre les travailleurs du privé pour diviser entre public et privé. Selon les propres statistiques de la SNCF, 3% des trains non pris sont dus à des grèves. Moins il y aura de grèves, plus les trains arriveront en retard, car les atteintes au service public se multiplieront. 2<sup>o</sup>) En 2008, s'ils en ont réuni ainsi les conditions juridiques, ils pourront essayer de briser une éventuelle grève des conducteurs de trains pour défendre leur régime de retraite, dernier bastion avec les électriciens et les gaziers du droit aux 37,5 annuités de cotisations : ils pourront tenter de réquisitionner et de licencier les récalcitrants. 3<sup>o</sup>) Ayant ainsi modifié le rapport de force social, ils imposeront alors, courant 2008, le "contrat unique" de travail facilitant les licenciements dans toutes les entreprises et verrouilleront le droit de grève partout, pour imposer la dictature complète dans les boîtes. Mais ils savent qu'en réalité ils sont minoritaires pour faire cela, ils savent que les salariés seront décidés à se battre et ils craignent qu'un affrontement sur le droit de grève devienne un choc frontal dans lequel ce sera soit la classe ouvrière française qui sera défaite, soit Sarkozy.

Le droit de grève n'est pas négociable. Le service minimum imposé par la loi c'est mettre le doigt ans l'engrenage de sa destruction. Par conséquent, nous demandons aux organisations CGT, FO, CFDT, FSU, UNSA CFTC, CGC, Solidaires d'exiger le retrait du projet sur le service minimum et la remise en cause du droit de grève et sur cette base développer des initiatives de lutte dans l'unité syndicale la plus large.

Hélène FRANCO (secrétaire générale du Syndicat de la Magistrature), FSU Allier, Christian BARLO (secrétaire général de la CGT CELM, 83500\*), Jean-François CHALOT (EPA FSU\*), François FERRETTE (membre du bureau national du SNASUB-FSU\*), Yann LEGUET (élu CDFN FSU et CAN SNASUB), Stéphane FUSTEC (secrétaire adjoint de l'US CGT commerce et services, 75\*), Vincent PRESUMEY (secrétaire départemental de la FSU, 03), Henri AMADEI (Emancipation au SNESup-FSU), Emile FABROL (membre de la CE de l'UFICT-CGT des Services Publics), Claude LUCHETTA

(responsable SNES-FSU Haute-Loire), Michel TOMMASINI (CE UD CGT Vosges), UDAS (Union des Alternatives Syndicales), Sylvie BONNIN (responsable territoriaux FO, Allier), Henri CHAPEL (délégué syndical CGT commerce et services), Edouard MARTIN (secrétaire du SNES lycée de Millau, Aveyron), Olivier DELBEKE (secrétaire adjoint CGT OM IGN\*), Mayeul CHAMUSSY (Communaux CGT Grenoble), Rémi LOVATI (Syndicaliste CGT OM IGN), Magali ESCOT (CGT Marseille), Rémy JANNEAU (SNESup), Dani MOLINES (SNES Aix-Marseille /FSU 13), Richard NEUVILLE (SNU TEFI-FSU Ardèche), Boualem SNAOUI (enseignant CGT 95), Joss ROVELAS (adhérent SUD PTT, responsable d'association), David NOËL (Professeur d'histoire-géographie, SUD Education 59/62), Pascal DIDIER (SUD éduc Nancy), Marie Noëlle RIBONI (professeur, syndiquée à SUD éducation), André BARNOIN (retraité France télécom, militant CGT), Hyacinthe ROBERT (ex conseiller Prud'hommes, 06580 Pegomas), FSE Paris I-IV, PSL (Pour un syndicalisme de lutte, tendance de la FSU), CILCA (Courant Intersyndical Lutte de Classe Antibureaucratique), Sylvie BARENFIELD (militante PS Paris 12), Arnaud DURAND (enseignant, Collectif Antilibéral de Gauche d'Avranches, syndiqué CGT sensibilité Ecologiste et Antinucléaire), Pascal SACAU (leader syndical national réintégré à GAN Assurances), MARIUS (Adhérent ATTAC Alpes Maritimes N° X0038132), Amaury COUDERC (ex-maire et conseiller régional, animateur de « Rassembler à gauche »), Enzo D'AVIOLO, Christine DELPHY, Alain LACROIX (chauffeur de car à mi temps), Claude MONNIER (ouvrier retraité), Philippe COMMARET (professeur d'EPS, TZR Aveyron), Antoine MOURAT (ATER à l'Université d'Orléans), Françoise SALMON (enseignante), Sylvie PRALONG (enseignante, Montauban 82), Charles GILBERT (professeur retraité, Caprpenras), Jean POUSSIN (ancien syndicaliste FO, ancien délégué syndical), Natacha SOMMER (chargée d'opérations), Joan-Leslie JAKOBOWSKI (artiste), Yvonne MIGNOT LEFEBVRE (chercheur CNRS, Paris 20<sup>e</sup>), Catherine LEVY (sociologue CNRS, retraitée), Simon CARET (étudiant science po, Rennes), Billy FEREOLE (étudiant).

Pour vous joindre aux signataires : [syndicalisme@le-militant.org](mailto:syndicalisme@le-militant.org)

## Débats et prises de positions

### Extrait de l'éditorial de « La Lettre de Liaisons »

Du 11 juillet 2007

Si la politique annoncée par le premier ministre Fillon au nom de son Seigneur et Maître Sarkozy semble se déployer dans toutes les directions, sa cohérence profonde donne une place centrale, structurante, à l'attaque contre le droit de grève.

C'est que le point nodal de cette politique consiste à modifier les relations sociales en France en infligeant une défaite profonde, et donc frontale - bien qu'ils craignent tout affrontement frontal ! - à la classe ouvrière, actifs, chômeurs, retraités et jeunes en formation.

De ce fait, les deux clefs de voûte de cette politique sont les attaques anti-grève et la soi-disant "autonomie des universités" : il s'agit dans les deux cas d'en découdre avec les forces sociales qui ont fait peur au capital et à son Etat en 1995, en 2003, en 2006.

Dans les deux cas, il ne s'agit pas seulement de restreindre les droits et capacités d'action des travailleurs et des jeunes, mais de ligoter les organisations syndicales en les associant le plus étroitement possible à la mise en place des lois Sarkozy - Fillon.

Or, aucune direction syndicale n'explique réellement aux syndiqués, aux travailleurs, aux jeunes, de quoi il retourne.

Aucune direction syndicale (au plan national) n'explique aujourd'hui que le but réel de Sarkozy, c'est de restreindre le droit de grève dans le privé et

ne situe les enjeux à ce niveau. Comme si l'enjeu était un "débat" sur la continuité du service public ferroviaire : effectivement les trains arrivent de plus en plus en retard et les grèves n'y sont pour rien. Mais peut-on laisser les cheminots isolés face à cette offensive générale qui se présente d'abord, pour l'instant, avec prudence, comme une "concertation" sur le "service minimum dans les transports publics" (ce qui, notons-le, inclut déjà les entreprises privées, comme la Connex, ayant des délégations de service public), et peut-on laisser isolées les fédérations de cheminots, à commencer par la plus importante, celle de la CGT, face à l'opération qui consiste à les associer à toute force à la mise en place de ce que tous les cheminots rejettent ?

Doit-on rappeler qu'ils le rejettent parce que c'est le droit de grève qui est en question, bien sûr, mais aussi de manière immédiate parce qu'ils se doutent bien qu'une fois le dispositif en place, le gouvernement essaiera de les piéger en s'attaquant à leur régime de retraite ?

Faut-il admettre, comme l'a fait J.C. Mailly au congrès confédéral de FO de Lille fin juin, au désagrément d'une majorité des délégués, que le problème maintenant ce n'est plus le retour aux 37,5 annuités pour tous (qui deviennent l'objet de résolutions platoniques de congrès) mais de ne pas passer de 40 à 41 annuités dans le cadre de l'application de la loi Fillon de 2003 contre les retraites ? Ce serait alors admettre, comme le veut la propagande officielle, que les régimes spéciaux des cheminots, des électriciens et des gaziers sont autant de situations "privilegiées" et non pas les

derniers bastions d'un droit qui avait en son temps été conquis par tous et pour tous : le droit à partir au bout de 37 ans et demi ? Faut-il rappeler que vu l'âge des gens qui travaillent ce droit est largement équivalent à celui de prendre sa retraite à 60 ans ? Que de fait la majorité des salariés préfèrent partir à 60 ans avec autour de 37,5 annuités en perdant des sous pour leur retraite ? Qu'ils sont des milliers à faire ce choix quand il est encore temps de crainte de ce qui pourrait leur être imposé en 2008 ? Tout cela nous ramène au droit de grève : car le prétendu "service minimum" doit être caractérisé pour ce qu'il est : un dispositif de guerre pour isoler et battre les cheminots quand ils se lèveront frontalement pour défendre leur retraite, et par là leur infliger une défaite dont tout le salariat de France subirait les conséquences.

Pourquoi les dirigeants syndicaux taisent-ils ces

## Un courrier de Philippe Corcuff

Chers amis,

J'aurai volontiers signé votre texte, mais l'expression "pour imposer la dictature complète dans les boîtes" m'empêche. Cela me semble faux, dans l'analyse, à associer le "sarkozysme" à "dictature" (dans ce cas le "royalisme", fort proche, devrait aussi être traité de "dictature", ce qui serait tout aussi ridicule). Et puis à ça sent trop son "CRS = SS", finalement tellement dans l'air du temps "post-moderne" et relativiste. Bref la bataille nécessaire contre le service minimum réclamerait un texte plus sobre, davantage propre à susciter des convergences larges au sein des mouvements sociaux et des gauches.

## Réponse de Vincent Prémey au nom des signataires

Cher camarade,

la remarque que tu fais sur le texte, selon laquelle l'expression "dictature complète dans les boîtes" associe "sarkozysme" à "dictature" provient, nous semble-t-il, d'un malentendu. L'on pourrait par ailleurs débattre de ce qu'est le "sarkozysme" et de ce que sont les représentations ayant cours à son sujet, mais là n'est justement pas la question. L'expression, dans le texte, ne vise pas en effet Sarkozy, mais les patrons, et la "dictature" dont il est question est celle, par exemple, des heures supplémentaires non payées, pratique très répandue en France. Peut-être ce terme est-il mal choisi, mais il vise à illustrer la brutalité des relations de travail dans les entreprises et

réalités ?

Faut-il admettre avec Bernard Thibault que la question du "service minimum" ne doit pas être traitée au niveau interprofessionnel (*Le Monde* du 10 mai dernier) puisque, comme l'explique une déclaration confédérale CGT, il ne faut pas construire sur ce sujet un "face à face" avec le gouvernement, mais un "côte à côte" avec les salariés ?

Nous pensons au contraire qu'il s'agit de faire en sorte que les salariés, de tous les secteurs, sans oublier les jeunes qui ont réinventés les piquets de grèves il y a un an contre le CPE, soient côte à côte face au gouvernement Sarkozy, pour le battre, car c'est ou lui, ou nous.

**Pour le droit de grève, nous allons défaire Sarkozy. Pour défaire Sarkozy, nous ferons grève !**

l'aggravation qualitative et quantitative de la contrainte au travail (ainsi que l'affaiblissement du droit syndical) que permettrait la mise en cause du droit de grève tentée par le gouvernement.

Ce texte a certainement des défauts, mais il a été écrit en visant les syndicalistes et les travailleurs de ces entreprises pour lesquels le mot "dictature" ou des expressions équivalentes sont parlants eu égard à leur vécu. Il ne vise pas particulièrement à regrouper des milieux pour lesquels le combat contre Sarkozy relèverait d'abord d'une idéologie voire d'un certain "air du temps", comme tu le dis, et ne doit donc pas être lu avec la grille de référence de ces milieux là. Les citations qu'il donne de Sarkozy, Bertrand et Dati pendant la campagne électorale, déclarations passées sous silence en général et notamment, il faut bien le constater, dans les discours et explications des dirigeants syndicaux actuellement, nous semblent d'une grande importance car elles donnent pour ainsi dire le pot - aux - roses : la cible dans l'opération "service minimum" c'est tout le salariat et notamment les entreprises elles-mêmes, pas seulement les services publics et les transports. La convergence large que nous recherchons est celle du salariat, ce qui fait la particularité de ce texte et en fonde la nécessité quelles qu'en soient les nuances et les manques par ailleurs, soumis à discussion.

C'est pourquoi, même si tu penses que ce texte manque de sobriété, et en précisant qu'il n'est pas exclusif de toutes autres initiatives et éléments de débat, au contraire, nous t'invitons à reconsidérer le fait de ne pas le signer -et, dans tous les cas, à nous donner ton avis de manière plus approfondie et à poursuivre la discussion. Amitiés militantes,

## Messages reçus

ENFIN VOUS BOUGEZ ! POUR LE REFUS D'UN SERVICE MINIMUM DANS LES GREVES !, SAUF CEUX QUI ONT ETE PERMIS PAR LES GREVISTES ET VITAIUX !

Gérardine Bedin (Belgique)

## La toile des alliances



### Militant

<http://www.le-militant.org/politique/greve.htm>

### Résistance sociale

<http://www.resistancesociale.fr/doc2007/juillet%20%202007/Le%20droit%20de%20greve%20n.pdf>

### Liaisons

[http://site.voila.fr/bulletin\\_Liaisons/](http://site.voila.fr/bulletin_Liaisons/)

### Daniel Auduc

<http://danielauduc.wordpress.com/2007/06/27/le-droit-de-greve-nest-pas-negociable/>

### Arguments pour le socialisme

<http://arg4soc.blogspot.com/2007/07/le-droit-de-grve-nest-pas-ngociable.html>

### La Gazette Seynoise

<http://www.gazette.lesud83.fr/spip.php?article79>

### Gauche populaire : le Blog de Christ

<http://christ.gauchepopulaire.fr/index.php/post/2007/06/13/Le-droit-de-greve-nest-pas-negociable>

### Militant

<http://remito.zeblog.com/>

On discute également de ce document sur :

### Forum Socialiste

<http://forumsocialiste.free.fr/viewtopic.php?t=11855&postdays=0&postorder=asc&start=0&sid=12c9a67fb7396702362877a87d2f8a57>

### Forum Rénova@tion Socialiste

<http://forum.renovation-socialiste.org/index.php?topic=808.0>

### En Avant le PCF

<http://enavantlepcf.all-forum.net/Solidarite-c8/Petitions-f13/Le-droit-de-greve-n-est-pas-negociable-t170.htm>

### le Forum Marxiste Révolutionnaire

<http://revolution.celeonet.fr/index.php?showtopic=12230>

### Forum des Amis de Lutte Ouvrière

<http://forumlo.cjb.net/index.php?showtopic=22158>

**RENCONTRE DES SIGNATAIRES**  
**DIMANCHE 16 SEPTEMBRE A 13h30**  
**Au CAIRN, 18 rue Victor Massé Paris 9<sup>e</sup>**  
**(métro Pigalle)**

## Dernière minute

La direction confédérale de la CGT vient de lancer un appel à manifester à Paris devant l'Assemblée nationale et en province devant les préfetures le 31 juillet. C'est naturellement une inflexion significative et positive. Il est maintenant important de faire en sorte que cet appel prenne un

tour unitaire. En tout état de cause, les rassemblements devront être l'occasion d'une diffusion massive de la déclaration « le droit de grève n'est pas négociable ». Voir le tract d'appel de la confédération CGT en pièce jointe.

[syndicalisme@le-militant.org](mailto:syndicalisme@le-militant.org)